



DÉCLARATION PRÉALABLE au CAEN du 10 février 2017

Bonjour, pour commencer nous déplorons l'absence de compte-rendu des séances précédentes. Certes les services du Rectorat sont en sous-effectifs et débordés mais cela pose un problème de lisibilité des travaux de cette instance.

Comment répondre aux demandes des personnels des établissements qui font face à des bruits de fermetures ? En effet, en matière de carte de formation et faute de dialogue social clair et transparent ce hiatus entre annonces, bruits de couloirs et décisions finales est source de souffrances chez les personnels. Aujourd'hui il est impossible de savoir où va frapper la foudre d'une année sur l'autre même si certains établissements semblent placés sur un couloir de foudroiement.

Pour exemple les annonces du Rectorat faites devant le Personnel du lycée Lumière/Beauregard en décembre ont jeté un trouble puis un désappointement énorme. Ces projets de fermetures et délocalisations semblent avoir été abandonnés. Le sentiment de grande insécurité professionnelle reste présent et cela depuis plus de cinq ans dans cet établissement. Ce désarroi est d'autant plus important que la Région persiste dans son mutisme assourdissant concernant l'évolution du site Lumière.

La politique des pôles et des campus des métiers et des qualifications doit elle se réaliser au détriment des structures d'établissement qui par leur polyvalence et leur proximité jouent leur rôle d'égalité des chances ? La variété des offres de formation de proximité ne peut se réduire à celles que suggère le bassin économique et d'emploi.

La CGT reste, elle, attachée aux principes du Conseil National Résistance et du Plan Wallon Langevin dans leur volonté d'adapter la structure de l'enseignement à la structure sociale.

La CGT condamne la mobilité forcée des élèves et des étudiants liés aux délocalisations purement comptable.

La Région comme le Rectorat ne prennent pas en compte l'impact d'une délocalisation sur la qualité de vie d'un lycéen, d'un étudiant et d'une cellule familiale : frais supplémentaires d'hébergement, temps de transport excessifs, orientation par défaut.

D'autant plus que la Région n'a toujours pas mis en place la gratuité des transports scolaires ni entamé la moindre réflexion sur un salaire minimal étudiant.

Au nom de leur attachement au service public d'enseignement les équipes pédagogiques ont assimilé et mis en œuvre un train infernal de réformes avec un engagement constant.

Parallèlement nous tenons à pointer la fermeture des structures adaptées qui amènent les collègues de lycées professionnels à accueillir des publics très diversifiés et à adapter en profondeur leur manière d'enseigner.

Aujourd'hui justifier la fermeture du CAP Agent polyvalent de restauration de Delle sous prétexte que les élèves de CAP ont du mal à s'insérer dans le monde du travail c'est nié le parcours scolaire de ces jeunes et le travail accompli par les équipes pédagogiques. C'est oublié bien trop facilement l'âge d'entrée dans la vie active de ces jeunes et l'impéritie des politiques publiques en matière d'insertion notamment en ce qui concerne les adultes handicapés.

Le plan lycée, les fermetures annoncées puis démenties au gré de l'implication des politiques n'engendrent qu'insécurités et tensions.

Les personnels d'établissement ont besoin de perspectives à long terme et si possible une reconnaissance de leur implication dans la construction personnelle et citoyenne de la jeunesse que leur confie la Nation.

Sandrine Cadon Secrétaire du SDEN CGT du Doubs
Olivier Coulon Secrétaire de l'UASEN CGT de Besançon